



[ACCUEIL](#) > [ÉTUDIANTS](#) > [INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS \(IFS\)](#) > [PRÉPARER LA RENTRÉE](#)

Préparer la rentrée

L'admission définitive

L'admission définitive est subordonnée :

- > à l'accord écrit du candidat et à l'acquittement des droits d'inscription;
- > à la production de pièces concernant le dossier médical (un certificat médical émanant d'un médecin agréé, attestant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession - certificats de vaccinations à jour AVANT LE DEPART EN STAGE DEBUT OCTOBRE 2021 : Prévoir et suivre le protocole des injections bien en amont avant votre rentrée en formation.)
- > à un examen médical.

Inscription pour la rentrée de septembre 2021

L'ensemble des candidats admis (candidats Parcoursup et candidats en formation professionnelle continue) doit télécharger un dossier d'inscription :

Dossier disponible [ICI](#) à compter du 27 mai 2021

Ce dossier doit être renseigné, complété et transmis au secrétariat de l'IFMS selon le calendrier suivant :

- > **Réception du dossier par le secrétariat au plus tard le vendredi 16 juillet 2021**
- > **Les pièces que vous n'aurez pas pu réunir pour le 16 juillet devront être impérativement fournies au plus tard le jour de la rentrée.**

Tenues professionnelles (étudiants infirmiers)

La fourniture et l'entretien des tenues professionnelles des étudiants et élèves en santé non médicaux sont généralement pris en charge par les établissements d'accueil.

Il est cependant recommandé aux étudiants de posséder 2 jeux de tenues (pantalons + tuniques) pour certains lieux de stages et travaux pratiques en institut. Le choix du fournisseur est libre.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de deux fournisseurs connus de l'Institut :

ALM Halbout :

> Tarifs pour 2 ou 5 tenues : [ICI](#)

✓ Tarifs pour 2 ou 3 tenues : [ICI](#)

> Ce fournisseur sera présent sur le site de l'Institut le jeudi 2 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 pour réaliser les essayages. Le règlement se fera par chèque le jour même directement au fournisseur. Les tenues seront adressées par le fournisseur au domicile de l'acheteur.

Julie&Florian New Co :

> COMMANDES

> Passage de commandes via le site web à partir du 19/07/2021

> Adresse du lien spécifique : <https://www.label-blouse.net/monecole> ➔

> Forfait Préparation individuelle et frais de port de 5€ TTC

> Obligation de commander avant le 13/09/2021 23h59. Passée cette date, un supplément de 5€ TTC sera facturé. Ce coût est lié à la préparation isolée de la commande.

> LIVRAISON

> Début des expéditions aux adresses choisies par les étudiants lors du passage de commande sur le site, à partir du 20/09/2021.

> En cas de SAV, les étudiants se reconnectent sur leur compte client, et pourront générer leur étiquette Retour (forfait retour complet à 6€ TTC ; totalement gratuit si la société est responsable de l'erreur).

Bibliographie

Références bibliographiques présentant un intérêt en vue du suivi de la formation. [ICI](#)

Ces ouvrages sont disponibles au centre de documentation de l'institut, il n'est pas obligatoire de les acheter.

Déroulement de la formation

La rentrée scolaire est fixée au lundi 6 septembre 2021.

La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun, équivalent à 4200 heures.

La répartition des enseignements est la suivante :

> La formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guide (300 heures)

> La formation clinique de 2 100 heures.

Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an. L'ensemble, soit 5 100 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire. Certains enseignements en cours magistral peuvent l'être également, en fonction du projet pédagogique de l'institut.

Toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou toute autre preuve attestant de l'impossibilité d'être présent à ces enseignements ou évaluations.

Plus de détails sur le contenu de formation dans la rubrique [Projet pédagogique](#)

Renseignements pratiques

Les frais de scolarité correspondent aux droits universitaires.

Les étudiants peuvent obtenir sous certaines conditions des bourses d'études (Conseil Régional).

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge au titre de la promotion professionnelle, le coût de fonctionnement de la formation est défini par le Conseil Régional.

Les étudiants bénéficient du « régime étudiant » et du restaurant universitaire.

Les étudiants de l'I.F.S.I du Centre Hospitalier de RODEZ ont le droit de se regrouper en association (loi 1901) déclarée à la préfecture de l'Aveyron et publiée au J.O de la République Française le 8 mai 1962. Le siège Social peut-être à l'I.F.S.I.

CENTRE HOSPITALIER RODEZ

AVENUE DE L' HÔPITAL
12027 RODEZ CEDEX 9

05 65 55 12 12

05 65 55 27 19